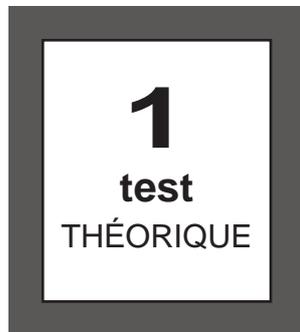




# COUPE du JEUNE ARBITRE COUPE du JEUNE COMMISSAIRE SPORTIF **MINIMES** - Comment y participer ?



Prévoir : un stylo, correcteur, fluo.  
TENUE OFFICIELLE pour les ARBITRES\*  
TENUE CORRECTE pour les COMMISSAIRES

**SUR LA COMPÉTITION  
BENJAMINS / BENJAMINES  
01 AVRIL 2023 - DOJO du CROISSANT**



## LES CONDITIONS DE PRÉSENTATION À LA COUPE :

- Être licencié pour la saison 2022 - 2023 - Minimum ceinture verte
- Se présenter à **09H00 le 01 AVRIL 2023** au DOJO DU CROISSANT,
- S'inscrire **10 jours minimum OBLIGATOIREMENT SUR EXTRANET**, soit le 22/03/2023 au plus tard  
Renseignements à communiquer lors de l'inscription :  
Nom / Prénom du candidat / club d'appartenance / indiquer quelle coupe (arbitre ou commissaire sportif),
- La commission se réserve la possibilité d'effectuer une sélection à l'issue de l'épreuve théorique en fonction du nombre de candidats,
- Le stage de début de saison n'est pas obligatoire,
- **Pour représenter un club** le jeune, arbitre ou commissaire sportif, doit avoir suivi le stage de rentrée.
- Pas de vacation sur les coupes du jeune arbitre et commissaire sportif.



## LA SÉLECTION POUR LE NIVEAU NATIONAL :

Cette coupe départementale servira d'épreuve pour la coupe de France par équipes de départements qui aura lieu : les 13 et 14 mai 2023.

- 1 jeune arbitre *minime* féminin
- 1 jeune arbitre *minime* masculin
- 1 jeune commissaire sportif *minime* féminin
- 1 jeune commissaire sportif *minime* masculin

A noter : le déplacement sera pris en charge par le CD44 et effectué en groupe avec l'équipe départementale *minime*. Les jeunes sélectionnés devront fournir une autorisation parentale.



## LES RESPONSABLES DE LA COUPE :

- Jeune ARBITRE : Sébastien CLAVIER, arbitre national
- Jeune COMMISSAIRE SPORTIF : Aurélie GUICQUEL, commissaire sportif inter-régionale

\* la tenue des arbitres se compose d'un pantalon foncé, chaussettes noires, chemise blanche, cravate sobre et d'une veste sombre fermée.

**INSCRIPTION à la coupe : 10 JOURS AVANT, soit le 22 mars 2023 au plus tard.**